Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 23 (1966)

Heft: 7

Rubrik: EPGS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Echos de la Conférence annuelle 1966 des chefs cantonaux EPGS

« Jeunesse et sport »... bientôt une solide réalité !

La conférence annuelle des responsables cantonaux de l'EPGS présente toujours un grand intérêt, de par les sujets mis en discussion, mais aussi par les contacts et les échanges d'idées qu'elle permet. Il n'est cependant pas exagéré de dire que la réunion de 1966, qui vient d'avoir lieu à Engelberg les 7 et 8 juin, a pris un caractère « historique ». C'est qu'en effet les intéressés avaient à connaître l'état actuel des études tendant à mettre sur pied « Jeunesse et Sport ». A connaître, mais aussi à donner leur avis sur les conceptions de base et l'application d'une organisation — disons plus exactement un mouvement — qui va bouleverser de nombreuses notions acquises. Et les responsables cantonaux ne manquèrent pas d'intervenir. Ce qui est tout à fait heureux et légitime, puisqu'ils sont près des jeunes... et qu'ils connaissent les difficultés pratiques.
Avant d'entrer dans les détails des délibérations, résumons à l'extrême les données du problème. Après diverses interventions aux Chambres fédérales, et conformément aux sentiments suscités parmi la population et la presse par l'amollissement du peuple suisse, les résultats de nos athlètes (ce terme étant pris dans son acception générale) lors de manifestations internationales, et la nécessité de donner à notre jeunesse un niveau physique plus élevé, la direction de l'Ecole fédérale de Macolin a entrepris, avec l'aide de deux commissions une étude générale à ce sujet. Et c'est à faire le point à l'intention des chefs cantonaux que se sont ingéniés le directeur de l'EFGS, M. Ernest Hirt, et le chef de la section EPGS, M. Willy Rätz, ainsi que quelques-uns de leurs collaborateurs, dont M. Charles Wenger. Celui-ci assura d'ailleurs avec succès la traduction simultanée, ce qui a été particulièrement apprécié des Romands, tous présents, qui prirent une part active à la discussion.

Les notions de base

Dès le début, on tint compte des impératifs suivants: nécessité d'affermir la forme physique des jeunes, élément précieux pour la vie quotidienne avec ses multiples difficultés, pour la défense nationale et aussi pour la garantie d'une aide valable en cas de catastrophe naturelle (dans le sens des efforts faits actuellement en faveur de la protection civile).
De plus, la pratique toujours plus intense des exercices corporels devient l'un des aspects de l'utilisation des loisirs.
Enfin, elle permettra une heureuse initiation aux sports, ce qui — tout naturellement — contribuera ensuite à la formation des athlètes d'élite.
Alors, et partant de ces principes généraux, on arriva à cette conclusion logique: tout cela pouvait être également valable pour les filles... au moins autant que pour les garçons (exception faite, bien sûr, de la défense nationale, justification principale de l'Ordonnance fédérale qui régit actuellement l'EPGS).
Il n'était donc pas possible de se contenter d'une simple révision de l'Ordonnance, mais il fallait la reconsidérer dans son ensemble. C'est alors que l'on dut envisager l'aspect juridique du problème, tout particulièrement en ce qui concerne l'application de « Jeunesse et Sport » aux adolescentes. N'entrons pas dans les détails à ce sujet; il semble, en effet, qu'après des essais convaincants sur le plan féminin, la promulgation d'un arrêté fédéral, voire une votation populaire ne présenterait pas de difficultés. A condition que l'on veille bien à ne pas donner l'impression que lesdites adolescentes risquent d'être embrigadées !

Recherche d'un programme et des organismes chargés de l'appliquer

Tout cela bien défini à Engelberg, les participants à la réunion eurent à connaître les éléments du programme ainsi que la liste des branches sportives prévues pour les garçons d'une part, et pour les filles d'autre part. Comme ces branches seront présentées dans cette revue, nous n'en ferons pas l'analyse. Disons simplement que l'éventail en est très vaste et que pour les choisir on s'est inspiré des critères suivants: discipline favorisant véritablement l'éducation physique, dont la pratique normale ne risque pas de compromettre la santé des jeunes, et matériel nécessaire approprié aux possibilité de ceux-ci.
Ces branches spéciales comportent toutes une formation générale, un examen obligatoire et un test dit de condition physique. Elles pourront être appliquées par les sociétés de gymnastique et de sport, par des groupements extrasportifs, par des organisations libres, par les écoles officielles et privées, ou par les entreprises.
Autres éléments exposés: assouplissement sur le plan de l'organisation des cours (minimum ramené à 16 leçons, soit 24 heures); prise en considération non seulement des jeunes Suisses, mais aussi des étrangers, à partir du 1er janvier de leur quatorzième année, jusqu'au 31 décembre de leur vingtième.
Le point crucial reste bien sûr celui des moniteurs; il est prévu une hiérarchisation en quatre échelons. Quant aux indemnités versées aux moniteurs, aux organisations et aux cantons, elles seront fonction des conditions actuelles. Tant les principes de base que les diverses modalités (à part quelques points qui donnèrent lieu à des « accrochages » et qui seront reconsidérés) trouvèrent l'agrément à peu près unanime des chefs cantonaux. D'ailleurs une autre conférence aura lieu en automne, qui permettra un nouvel examen. Puis, après un essai en 1967, il semble que le mouvement pourra démarrer en 1968. « Jeunesse et Sport » sera alors devenu une solide et bienfaisante réalité.
Signalons encore qu'en début de séance le directeur avait précisé combien était délicate la nouvelle tâche de l'EFGS; favoriser encore davantage l'entraînement des athlètes d'élite. En effet, en cas de mauvais résultats, on aura tendance à en rejeter la faute sur l'école. Cette Ecole, dont le but véritable reste la formation des cadres et l'EPGS. Mentionnons enfin que la décision de la commission fédérale de gymnastique et de sport relative aux inspecteurs fédéraux, limitant leur mandat dans sa durée et non pas en fonction de leur âge, n'a pas été appréciée par tout le monde.
Les participants entendirent en outre une conférence du professeur Albonico, de St-Gall, intitulée « Jeunesse et santé morale ».
Signalons enfin la magnifique hospitalité des autorités d'Obwald, de la commune d'Engelberg et la visite fort instructive du monastère.
En résumé, la conférence 1966 des chefs cantonaux EPGS a été réussie à tous égards. Grâce en soit rendue à ses organisateurs, M. von Ah en particulier.

J. Chevalier